

Vincent
L'Académie
1838

EXTRAIT D'UNE NOTE

SUR

LES ENCLITIQUES

LUE

A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PAR M. VINCENT

Le 16 juillet 1838.

M. Vincent lit une note intitulée : *Sur la théorie des enclitiques*. Cette note a pour but d'expliquer les raisons qui ont porté le savant membre à modifier, sous le rapport de l'accentuation, l'orthographe de quelques mots dans le tirage à part de son édition du *Traité de la Dioptre d'Héron d'Alexandrie*¹. Du reste, il s'agit uniquement de la détermination et des qualités des mots auxquels appartient la dénomination d'enclitiques. Il y

1. *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. XIX, 2^e partie.

Bibliothèque Maison de l'Orient



132658

a deux questions à examiner : 1° qu'est-ce qu'un enclitique? 2° quelle est la véritable orthographe de l'enclitique?

On s'accorde généralement à nommer enclitiques « les mots qui s'appuient sur celui qui précède, comme *que* dans *hominumque deumque* ». Le savant grammairien M. Egger adopte pour définition le corollaire suivant : « Les enclitiques sont des mots qui perdent leur accent et le reportent sur le mot précédent ». Mais quand les manuscrits ne s'accordent pas entre eux dans l'accentuation, à quel parti s'arrêter?

Il est indispensable, dit M. Vincent, de distinguer deux espèces d'enclitiques : 1° ceux qui s'appuient constamment sur le mot qui précède, et qu'on peut appeler *enclitiques absolus*, comme $\pi\omega\varsigma$, $\pi\omicron\upsilon$, $\tau\epsilon$, $\gamma\epsilon$, etc.; 2° les *enclitiques conditionnels* ou *relatifs*, qui ne sont pas enclitiques par eux-mêmes, mais sont susceptibles de le devenir dans des circonstances données : tels sont les différents cas du pronom $\tau\acute{\iota}\varsigma$, la plupart des cas indirects des pronoms personnels $\acute{\epsilon}\gamma\acute{\omega}$, $\sigma\acute{\upsilon}$, et autres, l'indicatif présent des verbes $\acute{\epsilon}\iota\mu\acute{\iota}$ et $\varphi\eta\mu\acute{\iota}$, dont on excepte ordinairement la seconde personne du singulier.

C'est là d'ailleurs l'opinion d'Hérodien suivant qui un mot peut être enclitique *par*

nature, φύσει, comme τε dans Ἀρκεσίλαός τε, ou *par puissance*, δυνάμει, comme le pronom μοι dans δώματά μοι.

Toute la question se réduit à déterminer les circonstances dans lesquelles les mots qui sont enclitiques *en puissance* deviennent enclitiques *de fait*. Si l'on prend pour exemple le pronom τις, on remarquera qu'il peut : 1° jouer dans une phrase le rôle interrogatif (ce sera une sorte de proclitique); 2° désigner l'Être en général dans le langage philosophique, auquel cas il ne saurait non plus être enclitique : ἀλλὰ τινὸς κτῆμα λέγεται : 3° en général, si τις, τί, a un sens indéfini et qu'il ne soit accompagné d'aucun substantif ou adjectif avec lequel il s'accorde en genre et en cas, il est enclitique *en puissance* (à moins qu'il ne commence la phrase), et il le devient *en fait* pourvu qu'il n'en résulte pas trois syllabes consécutives privées d'accent : car alors le pronom garderait son accent ou le ferait remonter sur la dernière syllabe du mot précédent : λέγειν τι, εἰπῶν τι, ἀνὴρ τις, ἀνδρῶν τινῶν. Mais il faut écrire : λέξω τινά, ἀνδρα τινά (ou, suivant d'autres, λέξω τινά, ἀνδρά τινά, ἀνδρῶν τινῶν); 4° lorsque τις est adjectif, c'est-à-dire accompagné d'un nom avec lequel il s'accorde en genre et en cas, et sur lequel, par conséquent, il s'appuie, τις est encli-

tique si le nom est placé avant; si le substantif avec lequel il s'accorde est placé après, τις garde son accent; δινήθω τις εὐθεῖα. Les manuscrits confirment cette règle. Le savant membre fait remarquer que, parmi les nombreux exemples que fournissent les traités d'Hérodien, de Charax et autres, il n'a pas trouvé d'exemple où τις, suivi d'un relatif, soit considéré comme enclitique. Mais dans καλός τις ἄνθρωπος, l'adjectif τις, modifiant le premier mot et non le dernier, est enclitique.

Les pronoms μοῦ, μοί, μέ, σοῦ, σοί, σέ, s'appuyant toujours sur un mot qui précède, sont traités comme enclitiques, sauf dans le cas où ils sont précédés d'une préposition, comme dans περι σοῦ, διὰ σέ, ἔνεκα σοῦ: car il est évident que c'est la préposition qui semble ici s'appuyer sur le pronom. Cependant on accentue πρὸς τι désignant une *catégorie*, parce qu'alors τι est réellement secondaire.

Le pronom réfléchi de la troisième personne du singulier οὗ, οἱ, ἑ, μίν, νίν, et les différents cas du pronom pluriel σφέ, donnent lieu à des remarques analogues.

Passant ensuite aux verbes εἰμί et φημί, M. Vincent observe que ἔσται peut désigner l'existence, la situation du sujet, ou bien servir de liaison entre un sujet et son attri-

but : dans le premier cas, ἔστι est enclitique s'il suit le sujet ; il doit être accentué s'il le précède : κατὰ τοὺς τόπους ἐν οἷς ἔστι τὰ δύο ὑέλινα κυλίνδρια. Ἐστὶ ne peut être ici logiquement considéré comme enclitique, malgré l'usage établi. — De plus, ἔστι doit être accentué dans les définitions.

Dans le cas où ἔστι sert au contraire à lier le sujet et l'attribut, il doit être considéré comme faisant corps avec celui-ci. Il sera donc enclitique s'il suit immédiatement l'attribut : ἀγαθός ἐστιν ὁ θεός ; s'il ne le suit pas il garde son accent, et l'on devra écrire : ὁ θεός ἐστὶν ἀγαθός.

Φημί doit être considéré comme enclitique lorsqu'il est placé comme incise et signifie *dis-je*, *dit-il* ; mais, dans cette phrase : καθὰ φησὶν Ἀρχιμήδης, φησὶ ne saurait être considéré comme enclitique, puisqu'il s'appuie sur Ἀρχιμήδης.

On peut se convaincre par ces observations que la détermination des cas où les enclitiques en puissance deviennent enclitiques de fait n'est, à proprement parler, qu'une question de logique. Cet examen est assez délicat, et il peut se rencontrer des cas où un mot, enclitique dans des circonstances ordinaires, doit être accentué parce qu'il acquiert une importance locale. Dans εἴπε τις, *quelqu'un a dit*, τίς sera ordinaire-

ment enclitique; mais si l'on fait allusion à la personne *qui a dit*, appelant l'attention sur elle sans la nommer, on devra écrire εἶπε τις. Le savant membre ne prétend pas d'ailleurs faire un traité sur la théorie des enclitiques, et il croit devoir se borner à ces remarques.

Plusieurs membres, M. Egger entre autres, adressent à M. Vincent quelques observations. L'auteur a, dans l'exposé de son système, fait la part de ce que les grammairiens nous apprennent, de ce que les manuscrits nous enseignent, et de ce qui demeure encore obscur dans cette théorie. M. Egger souhaiterait que son confrère eût consenti à étendre ses remarques et à leur donner une conclusion définitive, si le sujet le comporte. Il le remercie pour sa part d'avoir fait faire un pas à la question par cette intéressante notice.

(Extrait de la *Revue de l'Instruction publique*,
n° 23, 2 septembre 1858.)

FIN.